0641560Y
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GASTON FEBUS
20 AVENUE GEORGES MOUTET
64301 ORTHEZ CEDEX
Tel : 0559670800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 9
Numéro d'enregistrement : 22-1
Annule et remplace l'acte n° 22 - 2018-2019
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Date de réunion de la séance initiale : 05/07/2019
Nombre de présents à la séance initiale : 12
⚠ Quorum non atteint
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/07/2019
Réuni le : 09/07/2019
Sous la présidence de : Philippe Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Cerler/Espagne , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan voyage à Cerler 2019 : Le CA adopte le bilan financier du voyage à Cerler selon l'état joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubourg
Prénom : Philippe
Signé le: 23/09/2019 15:33:04

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.